



Assemblée générale TEN-DANCES – 15 février 2016

Président de séance élu : JC LALY

Ordre du jour

- 1 - bilan d'année 2015
- 2 – Nouvelles dispositions
- 3 - Questions / Réponses
- 4 – élection du bureau

D'après l'article 10 des statuts de l'association, « les décisions de l'AG sont prises à la majorité des voix des votants présents ou représentés. Aucun quorum n'est requis pour la validité des délibérations ».

Nombre de participants à l'AG : 21

Nombre de pouvoirs : 20

Le président :
Jean Claude Laly

Le Trésorier :
Benito Martin

1 Bilan de l'année 2015

1.1 Rappel du fonctionnement du club

Association :

TEN-DANCES est une association à but non lucratif. A ce titre, chacun des membres doit être acteur dans la vie de celle-ci (respect du règlement, esprit de groupe, entraide dans l'organisation...).

L'association est subventionnée par l'Association Sports et Loisirs de Thalès Cannes. De ce fait, les tarifs sont différenciés pour que cette subvention ne bénéficie qu'aux membres du personnel et ayant-droits uniquement.

Il est rappelé que les retraités THALES ne peuvent être considérés comme ayant-droits.

Règlement général :

Chaque membre s'engage à respecter le règlement de l'association sous peine d'exclusion de l'association sans remboursement de l'inscription en cours.

Les principaux points sont :

- Changement de chaussures pour suivre les cours.
- Respect des consignes de stationnement.
- Respect des niveaux de cours.

Ce dernier point est un problème car certaines personnes vont dans les cours en fonction de leur envie, de leur disponibilités ou de leur propre estimation de leur niveau.

On a constaté que certains personnes restaient dans un cours malgré des remarques de professeurs. Ce n'est pas acceptable vis-à-vis des autres élèves.

Le respect des niveaux est crucial pour assurer un bon enseignement à tous.

1.2 Effectifs

Les inscriptions comptabilisées en décembre 2015 se présentent ainsi :

Effectifs par cours (répartition homme / femme)

cours	un homme	une femme
Salsa porto 1	8	18
Salsa porto 2	12	16
Bachata/cubaine 1	17	22
Bachata 2	29	33
Cubaine 2	26	21
West coast 1	21	27
Rock	22	23
West coast 2	8	9
Kizomba 1	15	22
Semba	15	17
Kizomba 2	9	6
Tango 1	5	7
Tango 2	8	8
Tango 3	5	4
Moyenne	14	16
TOTAL	200	233

Effectif global (répartition TAS / autre)

TAS = membre deThales et ayant droit

inscrits	
TAS	33
Autre	137
total	170

Evolution des effectifs de Rocka2/TEN-DANCES :

Année	Nombre total de personnes	Nombre total de personnes par cours	Ratio cours / eleves
2008-2009	96	-	-
2009-2010	112	-	-
2010-2011	99	-	-
2011-2012	86	115	1.34
2012-2013 session 1	109	165	1.51
2012-2013 session 2	117	181	1.54
2013-2014 session 1	178	313	1.75
2013-2014 session 2	158	224	1.42
2014-2015 session 1	165	263	1.59
2014-2015 session 2	159	292	1.83
2015-2016 session 1	170	428	2.5

Répartition des inscriptions :

Année	Tarif 1 cours	Tarif 2 cours	Tarif fullpass	Total
2011-2012 session 2	60	23	3	86
2012-2013 session 1	67	27	15	109
2012-2013 session 2	68	37	12	117
2013-2014 session 1	104	41	33	178
2013-2014 session 2	94	34	30	158
2014-2015 session 1	103	35	27	165
2014-2015 session 2	90	46	23	159
2015-2016 session 1	67	20	83	170

1.3 Bilan financier décembre 2015

Association : TEN-DANCES								
BILAN 2015 PREVISIONS 2016								
N'HEBITEZ PAS A ENRICHIR LE MODELE CI-DESSOUS EN INSERANT DES LIGNES ENTRE LES REPERES ROUGES	Cout total des dépenses 2015		Participations et recettes 2015		Prévisions de dépenses 2016		Prévisions de participations et recettes 2016	
	Loisir	Compétition	Loisir	Compétition	Loisir	Compétition	Loisir	Compétition
1) SUBVENTION ASL								
SUBVENTION BUDGETEE			0,00				0,00	
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			0,00				0,00	
2) AUTRES RESSOURCES								
COTISATIONS ADHERENTS CLUB			33 482,38				33 500,00	
PARTICIPATION ADHERENTS CLUB	à détailler dans les cellules suivant les activités concernées							
SPONSORING								
AUTRES RECETTES LIEES AUX ACTIVITES								
3) LOCATIONS	participation des adhérents à détailler dans les cellules							
TERRAINS								
Terrain 1 - loisirs								
Terrain 2 - loisirs/comp								
Terrain 3 - compétitions								
LOCAUX								
Location d'une salle à Mandelieu	192,00							
Local 2								
4) EQUIPEMENT-MATERIEL	participation des adhérents à détailler dans les cellules							
ACHAT MATERIEL (à détailler dans annexe matériel)								
ACHAT PETIT MATERIEL	1 714,77				600,00			
EQUIPEMENT								
LOCATION MATERIEL (à détailler dans annexe location)								
ENTRETIEN (à détailler dans annexe matériel)								
5) FEDERATION-ACTIVITES	participation des adhérents à détailler dans les cellules							
Festivals de danses	1 530,00		1 230,94		1 500,00		1 200,00	
INSCRIPTION FEDERATION								
LICENCES								
CARTE MEMBRES CLUB								
CARTES/SEANCES LOISIR								
ENGAGEMENTS COMPETITION								
Trophée National								
Trophée Thales								
Trophée Ligue								
ARBITRES								
ENGAGEMENT TOURNIS LOISIRS								
Tournoi du complexe								
Trophée 2								
Tournoi ville Nice								
Tournoi Mandelieu								
DEPENSES SORTIES SPECIFIQUES (Spectacle, Découverte ...)								
ACTIVITES BATEAU - Carburant								
SORTIES LOISIRS DU CLUB								
Sortie Mai								
Sortie Juillet								
Sortie Septembre								
6) ENCADREMENT (détailler dans annexe rémunération prestations)	participation des adhérents à détailler dans les cellules suivant les activités concernées							
ENTRAINEUR								
COURS/SEANCES	35 139,03				35 000,00			
STAGES								
PASSAGE DE DIPLOME/NIVEAUX								
7) DEPLACEMENTS	participation des adhérents = à détailler dans les cellules suivant les activités concernées							
REUNION LIGUE								
PREPARATION JOURNEE DES ASSOCIATIONS								
BUS COMPETITION/CHAMPIONNAT								
BUS LOISIRS - Sorties								
8) FRAIS DE FONCTIONNEMENT (Toute ligne > 50€ est à décrire)								
ABONNEMENTS/REVUES								
TIMBRES/TELEPHONE					20,00			
FRAIS D'ASSEMBLEE	0,00		52,88				15,00	
FRAIS DE BANQUE	36,00				36,00			
FRAIS INTERNET + Hébergement site	131,87				340,00			
9) DIVERS (Toute ligne > 50€ est à décrire)								
ASSURANCES SPECIFIQUES								
URSSAF								
SECURITE - ENCADREMENT								
TOTAUX	38 746,67	0,00	34 766,20	0,00	37 499,00	0,00	34 715,00	0,00
TOTAL DEPENSES DU CLUB	A - 38 746,67		A - 37 499,00					
TOTAL RECETTES DU CLUB	B + 34 766,20		B + 34 715,00					
SUBVENTION ASL	Obtenus en 2015 0,00		dont exceptionnelle 0,00		Demandée pour 2016 0,00			

	Trésorerie 2015	Trésorerie 2016 Prévision
Solde trésorerie au début de l'année	7 065,55	3 085,08
Solde en caisse au 01/01/2015	6 078,20	
Solde en banque au 01/01/2015	987,20	
Valeur du Stock au début de l'année	0,00	0,00
Total Dépenses de l'année (cellules A)	38 746,67	37 499,00
Total Recettes de l'année (cellules B)	34 766,20	34 715,00
Nouveaux soldes trésorerie	3 085,08	301,08
Solde en caisse au 31/12/2015	953,91	
Solde en banque au 31/12/2015	2 131,17	
Solde trésorerie au début de l'année	3 085,08	

OBSERVATIONS :

1.4 Activités sur l'année 2015

1.4.1 Communication:

Publicité :

Plusieurs actions ont été menées pour nous faire connaître au sein de THALES.

- PowerPoint de présentation : il a été mis à jour et affiché sur les écrans du CE et du complexe.
- Affiche publicitaire à la rentrée.
- Film de présentation : beaucoup de travail et peu d'exposition
- Journée porte ouverte au complexe.
 - o Très peu de participants
- Soirée de Noël du CE : annulée

Informations internes TEN-DANCES :

Le site www.ten-dances.net est mis à jour pour donner les informations à tous. Le but est de centraliser toutes les informations et de permettre les inscriptions en ligne.

Deux modes de paiement sont proposés :

- Inscription et paiement en ligne.
- Inscription avec réservation et paiement par chèque

De plus en plus de personnes paient en ligne.

Nous avons renouvelé l'abonnement afin d'envoyer des sms en large diffusion.

L'information est donc faite :

- Par sms en cas d'urgence (suppression de cours)
- Par mail
- Sur le site
- Sur le tableau d'affichage

Tous les membres sont vivement invités à consulter régulièrement tous ces éléments.

Informations internes Thales :

Pour le personnel THALES, les informations sont également données :

- Par le bulletin du CE
- Par intranet.

Communication et participation des membres :

Nous rappelons que Ten-Dances est une association et nous invitons tous les membres à communiquer et à participer à la vie de l'association.

Nous rappelons également que les professeurs sont rémunérés et ne participent pas à l'association. Les membres de Ten-Dances doivent donc s'adresser aux membres du bureau pour toutes les questions autres que le contenu du cours ou envoyer un mail.

1.4.2 Cours

Le début de la session 1 2015/2016 a eu lieu le 14 septembre 2015.

Les modifications en septembre 2015 sont :

- Un cours de Semba de Rueda tous niveaux a été introduit à la place d'un cours de Kizomba Avancé.
- Un cours de WCS a remplacé un cours de rock débutant
- Un cours de tango avancé a été ajouté.

TEN-DANCES propose donc au total 15 heures de cours et 8 danses.

Planning officiel :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Salsa Portoricaine	Salsa cubaine / Bachata	Rock/ WCS	Kizomba / Semba	Tango Argentin
18h30 débutant	18h30 Salsa / Bachata débutant	18h30 WCS débutant	18h30 Kiz débutant	18h00 débutant
19h30 inter	19h30 Bachata inter	19h30 rock inter/avancé	19h30 Semba de Rueda	19h00 inter
20h30 avancé	20h30 Salsa inter	20h30 WCS inter/avancé	20h30 Kiz inter	20h00 avancé

A la suite de l'inondation de la salle de danse, les cours ont été interrompu puis organisé dans une salle extérieur à Mandelieu et enfin réparti dans la salle de fitness et la salle de théâtre.

Le planning à partir du 16 novembre 2015 est :

Lundi :

Salle de théâtre

18h00 à 18h45 : Salsa Cubaine débutant

18h45 à 19h30 : Bachata débutant

19h30 à 20h30 : Salsa Porto Ricaine débutant

20h30 à 21h30 : Salsa Porto Ricaine inter / avancé

Mardi :

Salle de théâtre

18h30 à 19h30 : Bachata inter (groupe A : moins de 2 ans de cours)

19h30 à 20h30 : Salsa Cubaine inter

20h30 à 21h30 : Bachata inter (groupe B : plus de 2 ans de cours)

Mercredi :

Salle de Fitness

19h30 à 20h15 : WCS débutant

20h15 à 21h00 : Rock Inter/Avancé

21h00 à 21h45 : WCS Inter/Avancé

Jeudi :
Salle de théâtre
18h30 à 19h30 : Kizomba débutant
19h30 à 20h30 : Semba de Roda
20h30 à 21h30 : Kizomba inter

Vendredi :
Salle de Fitness
18h00 à 19h00 : Tango Argentin débutant
19h00 à 20h00 : Tango Argentin inter
20h00 à 21h00 : Tango Argentin avancé

Professeurs :

Les professeurs sont les suivants :

SALSA PORTORICAINE :

Professeurs : Bruno Martin, indépendant, assisté de Laurence

BACHATA et SALSA CUBAINE :

Professeur : Naima BOURAOUI, indépendant.

ROCK :

Professeur : Harouard Olivier, indépendant.

KIZOMBA / SEMBA :

Professeurs : Sébastien Sleiman, indépendant.

TANGO ARGENTIN :

Professeurs : Ruben Serra & Chantal Leydier, indépendants.

Inscription et tarification :

Bien que cela génère plus de travail, le principe de décomposer l'année en 2 sessions a été maintenu afin de donner plus de souplesse aux adhérents.

Le forfait full-pass donnant accès à tous les cours a été maintenu.

Il a de plus en plus de succès.

Il y a 3 inconvénients à ce full-pass :

- cela complique la comptabilité par cours,
- certains profs se sont plaints d'un manque de suivi induit par ce fullpas, (comportement consuméristes)
- les personnes avec le fullpass pensent pouvoir accéder à des cours qui ne sont pas de leur niveau.

Un trombinoscope a été mis en place pour faciliter la communication et le contrôle.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les modalités d'inscription ont évolué grâce au site internet. Le but est de supprimer les inscriptions « papier » qui génèrent des erreurs de saisie.

1.4.3 Soirées

Compte tenu des multiples soirées existantes, il n'est plus envisagé de faire des soirées TEN-DANCES.

En revanche, la soirée du 30 janvier avec cours organisée par Laurence et Bruno a été subventionnée par TEN-DANCES. (28 participants)

1.4.4 Stages internes.

En plus des cours, TEN-DANCES organise des stages en interne. Il s'agit de cours ponctuels avec un thème particulier, initiation ou perfectionnement, soit en dehors des créneaux horaires habituels pendant l'année soit en fin d'année pendant les heures habituelles.

TEN-DANCES n'a pas proposé de stages internes en 2015.

1.4.5 Festivals et stages externes.

TEN-DANCES essaie de promouvoir les festivals et stages externes de la région afin de faire progresser le niveau des élèves. C'est aussi un moyen de fidéliser les meilleurs élèves en obtenant des tarifs réduits.

La démarche est de faire bénéficier à tous du tarif CE avec une période d'inscription la plus étendue possible. De plus, il est envisagé pour certaines manifestations d'accorder une subvention.

Pendant l'année 2015, TEN-DANCES a proposé les stages suivants :

- 1 stage de tango argentin les 15 et 16 février 2014,

Pendant l'année 2015, TEN-DANCES a proposé les festivals suivants :

- festival de Salsa de Cannes du 3 au 5 juillet 2015,
- festival de West Coast Swing : du 4 au 10 juillet 2015,

En fait, très peu de personnes s'inscrivent à ces festivals.

Le bureau s'interroge sur l'intérêt de continuer à promouvoir ces événements.

1.4.6 Expo-vente de chaussures de danse

Il n'y a pas eu d'expo vente de chaussures de danse organisée sur l'année.

1.4.7 Complexe et matériel :

Une nouvelle sono avec HP a été achetée pour équiper les 2 salles utilisées.

Une tablette a été achetée pour faciliter l'accès au site pendant les cours.

2 Nouvelles dispositions

Pour la Session 2 :

- Le tango étant déficitaire, le maintien du 3eme cours est conditionné au renouvellement des inscriptions de la session 1.
- Le nombre de participants au cours de kizomba 2 étant en forte baisse, son maintien est conditionné au nombre d'inscription.
- Le fullpass est limité à 5 cours par semaine.
- Afin de pallier aux problèmes rencontrés à la rentrée et tout au long de la session 1, le système d'inscription est changé. Les inscriptions ne seront effectives qu'après validation par le bureau. Les retardataires prennent le risque de ne plus avoir de place si le cours est complet.
- Le bureau a fait appel à des volontaires pour devenir responsable de cours avec les roles suivants :
 - permettre le bon fonctionnement du cours (respect des niveaux, inscription, transmission de l'info) tout en déchargeant le bureau
 - accueillir et fournir les informations nécessaires aux nouveaux arrivants lors de leur cours d'essai.
 - s'assurer que les autres participants au cours font bien parti de la liste des inscrits au cours
 - procéder aux régularisations d'inscription si besoin (une tablette connectée à Internet sera disponible pour ça).
 - remonter les problèmes et suggestions au Bureau afin d'améliorer le déroulement du cours.
 - repérer les élèves "très à l'aise" ou "en grande difficulté" afin d'envisager un passage vers le cours de niveau supérieur ou inférieur.
- Le paiement par chèque est supprimé sauf cas exceptionnel (subvention par un CE).

Pour la rentrée de septembre :

- Compte tenu des problèmes générés le fullpass, cette formule sera abandonnée et une nouvelle grille de tarifs sera proposée.

3 Questions-Réponses

Il a été demandé de mettre le film de présentation des danses sur le site web.

Tango :

- différences importantes entre les niveaux. Difficile de réduire à 2 niveaux
- proposition d'organiser quelque chose (événement du vendredi soir) pour présenter et proposer cette danse à d'autres Thales à ok si organisé par des élèves de tango

L'arrivée de débutants en cours de session est possible uniquement si la personne a déjà acquis les bases dans des cours ou si la personne est douée et rattrape rapidement son retard par rapport aux autres.

Les personnes volontaires pour servir de relai dans un ou plusieurs cours qu'ils suivent :

- Michel Pinto
- Jean-Jacques et Dany Rousseau
- Jean-Louis Ducatez
- Jean-Claude Buigues
- Karen Collins
- Chadia Mouzaia
- Gwenaëlle Huet
- Dany Olivier
- Benito Martin
- Jean-Marc Schwartz

4 Renouvellement du bureau

D'après l'article 6 des statuts de l'association, il n'est pas prévu de constituer un conseil d'administration mais uniquement un bureau.

- L'Association est administrée par un Bureau composé de membres actifs, faisant partie du personnel actif de l'entreprise Thalès Cannes afin de respecter la charte de l'ASL

Cette élection se déroule par un scrutin à main levée au cours de l'Assemblée Générale annuelle.

- Le Bureau est, au minimum, composé de 3 (trois) membres :
 - . 1 président
 - . 1 secrétaire
 - . 1 trésorier
- Des postes de vice Président, de Secrétaire adjoint et Trésorier adjoint peuvent, au besoin, être décidés.
- Sont éligibles:
 - Les membres qui en font la demande auprès du Bureau en place au plus tard le jour de l'Assemblée Générale.
 - Les membres sortants.
- Deux membres actifs sont enregistrés :
 - Adeline Valentin
 - Christèle Cespuglio

Les candidats sont les suivants :

- président : Jean-Claude Laly
- trésorier : Bénito Martin
- secrétaire : Jean-Marc schwartz
- secrétaire suppléant : WebMaster Jean-Marc schwartz

Les résultats sont les suivants :

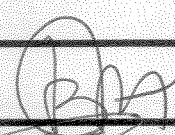
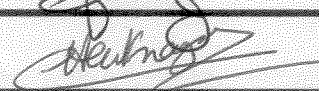
- président : Jean-Claude Laly à l'unanimité
- trésorier : Bénito Martin à l'unanimité
- secrétaire : Jean-Marc Schwartz à l'unanimité
- secrétaire suppléant : Dany Olivier à l'unanimité

Le bureau se compose ainsi :

- président : Jean-Claude Laly
- trésorier : Bénito Martin
- secrétaire : Jean-Marc Schwartz
- président suppléant : néant
- trésorier suppléant : néant
- secrétaire suppléant : Dany Olivier

Annexe : Membres de RockA2 présents et pouvoirs

feuille de présence de l'AG TEN-DANCES du 15/02/2016

	Nom	Prénom	Signature
1	LALY	Jean Claude	
2	Martin	Benito	
3	Schwartz	Jean Marc	
4	BRIQUELER	Dominique	
5	DUCHATEL	Jean Louis	
6	NIVOIX	Francois	
7	COLLINS	KAREN	
8	OLIVIER	Dany	
9	HARTNAGEL	Christine	
10	HUET	Gwenaelle	
11	PINTO	Michel	
12	BRES	Barbara	
13	LEPIVEY	Thierry	
14	SCHWARTZ	Jean-Marc	
15	BUIGUES	J-Claude	
16	CHENESTIER	GISELE	
17	ROUSSEAU	J-Jaques	
18	SERJERA	PHILIPPE	
19	BAQUET	Yves	
20	BAQUET	Sylvie	
21	PERRELLA	Francesca	
22	SCHROEDER	Felimon	



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Hervé
donne pouvoir à
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du mercredi 17 février 2016

Date : ... 12 ... 12 ... 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) HOËT Annie.....

donne pouvoir à

pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-DANCES du mercredi 17 février 2016

Date : 12.....12... / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le nombre de pouvoir est limité à 3 par personne.

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Fanny JACQUES
donne pouvoir à Thierry LEFEBVRE
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Eric JACQUES
donne pouvoir à Pierre LEFEBVE
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12 / 02 / 2016
Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e)BERGER.....Josette
donne pouvoir àS.M.C.....SCHWARTZ
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date :4..... /02 /2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est limité à 3 par personne.

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) VION Gérard
donne pouvoir à Isabelle SCHWARTZ
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du mercredi 17 février 2016

Date : le 04 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) BERGER Gilles
donne pouvoir à S. M. M. SCHWARTZ
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : / / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne.**
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) *Melle PENARD / Sophie*
donne pouvoir à *M. MARIN / Benoît*
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : *11* / *02* / *2016*
Signature : *Penard*

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Gérard MUNVERA
donne pouvoir à Guillaume Huet
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12/02/2016
Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) MONLEON Vincent
donne pouvoir à HUET Guenastelle
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e)MILLOT.....Diana.....
donne pouvoir àMARTIN.....Benito.....
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12...../02.../2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne.**

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Chapuis Christian
donne pouvoir à Jean-Louis DUCATEZ
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12 / 2 / 16
Signature : 

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) ...MOURAÏA Chedid...
donne pouvoir à ...Jean-Louis DUCATEZ...
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : ...12 / ...02 / ...2016...

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) *Quirine LEPAN D.*
donne pouvoir à *Thierry Emmanuel Nivoix*
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : *12* / *02* / *2016*
Signature : *Lepan*

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Mudar SHAHEEN
donne pouvoir à Ni VOIX Emmanuel
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 12 / 02 / 2016

Signature : 

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Aurèle HARTNADEL
donne pouvoir à Christine HARTNADEL
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 15 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) HARTINAGEL Alexandre
donne pouvoir à HARTWAGEL Christine
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 14 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.
Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e)mosca valérie..... donne pouvoir
àlaly jean claud.....
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de
TENDANCES du lundi 15 février 2016

Date :12..... / ...02..... /2016.....

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne.**

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Cécile Chidlet
donne pouvoir à Sébastien Claude-Lafay
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-
DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 11 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le
nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne**.

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer
votre pouvoir à votre représentant.



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Année 2015 – 2016

Je, soussigné(e) Véronique PORISOT
donne pouvoir à Jean Claude LALY → au membre du bureau TENDANCES
pour voter en mon nom lors de l'assemblée générale de TEN-DANCES du lundi 15 février 2016

Date : 10 / 02 / 2016

Signature :

Attention, d'après l'article 9 des statuts de TEN-DANCES, le nombre de pouvoir est **limité à 3 par personne.**

Il vous appartient de vérifier cette clause avant de déléguer votre pouvoir à votre représentant.